



Communiqué de presse

Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), Oberwalliser Gruppe für Umwelt und Verkehr (OGUV, Groupe du Haut-Valais pour l'environnement et le trafic), Pro Natura Haut-Valais, WWF Haut-Valais

Bâle, Brigue, Sierre, le 8 avril 2025

La décharge chimique de Gamsenried de la Lonza AG près de Brigue (VS)

Des lacunes lors de la planification de la paroi étanche

La Lonza AG veut construire une paroi étanche afin que moins de polluants ne s'écoulent de sa décharge chimique de Gamsenried près de Brigue (VS). Aujourd'hui, elle pollue la nappe phréatique au-dessous de la décharge bien au-dessus des valeurs limites, avec par ex. de la benzidine cancérogène¹. Afin que moins d'eau contaminée ne s'évacue, la Lonza AG veut désormais construire une paroi étanche. Les MfE, l'OGUV, Pro Natura et WWF ont expertisé les rapports et constatent des lacunes, des vices de qualité ainsi que des contradictions.

Nous considérons qu'il est urgent de limiter le rejet d'eau fortement contaminée de la décharge. L'ensemble de nos experts en viennent à la conclusion que ce projet de paroi étanche ne tient pas assez compte de thématiques critiques. De plus, à notre avis, les rapports de la Lonza **présentent en partie des vices de qualité** que nous avons communiqués à la Lonza le 10 février 2025.

À quel point la paroi est-elle étanche?

Il n'est pas certain que la paroi soit suffisamment étanche. Car la Lonza veut miser sur les dites couches limniques. Cette couche empêche l'échange de nappe phréatique entre l'aquifère supérieur et inférieur. Le problème: ces couches ne sont pas présentes partout sous la paroi étanche. C'est pourquoi, les MfE, l'OGUV, Pro Natura et WWF exigent déjà un plan B si cette paroi ne fonctionne pas comme prévu. Et ce, afin qu'il n'y ait pas de retards dans l'assainissement urgent de la décharge, qui, selon nous, **devrait être terminé environ dans les 15 prochaines années**.

La diversité des polluants et les substances volatiles sont trop largement ignorées

De plus, la Lonza néglige trop la diversité des polluants situés dans la décharge. Tout autant que les substances organiques volatiles (COV) probablement présentes. «Lors des travaux d'excavation et de construction, il y a donc le risque qu'elles polluent, de manière incontrôlée, l'air ambiant (stripping). Ici, des améliorations sont nécessaires», souligne Sonja Oesch de l'OGUV.

La production épineuse de la Lonza oubliée

Dans le rapport historique sur la décharge de Gamsenried, la production de ditolid est éludée. Pourtant, en 1966 par ex., la Lonza a fabriqué au moins 70 000 kg de ce produit. Pour ce faire, elle a utilisé la substance o-tolidine, **comme il en ressort de documents internes à la Lonza**. Mais, à notre connaissance, la Lonza n'a jamais cherché cette substance dans la décharge de Gamsenried. La valeur limite (valeur de concentration) provisoire pour l'o-tolidine montre à quel point la substance est épineuse: elle n'est que de 16 nanogrammes par litre (ng/l) de nappe phréatique, comme il en ressort de la liste de l'office de

l'environnement et de l'énergie de Bâle-Campagne (OEE BC) de janvier 2025. «Là aussi, il y a un retard à rattraper», persiste Ralph Manz, directeur régional de Pro Natura Haut-Valais.

D'autres substances dangereuses étudiées

D'après la liste, la 2,2'-benzidine est encore plus dangereuse: la valeur limite provisoire de cette substance est de l'ordre de 0,75 ng/l. Certes la Lonza a déjà décelé de la 2,2' benzidine dès **2008 et la dernière fois en 2021 dans la nappe phréatique** sous la décharge, et ce bien au-dessus de cette valeur limite – mais a ignoré cela pour son projet de paroi. Il en est de même pour les produits de dégradation de la benzidine¹. Certes, nous avons déjà remis à la Lonza en février 2024 **un récapitulatif correspondant** et lui avons demandé d'en déduire les valeurs limites selon l'ordonnance sur les sites contaminés (OSites). En vain. Pareil par ex. pour le produit de dégradation 4-amino-4'-hydroxybiphényle: selon la liste provisoire de l'OEE BC, la valeur limite est entre 8,5 et 10 ng/l. Ces valeurs ont été dépassées en aval de la décharge, au sens de l'OSites, et ce, 32 à 37 fois, comme le montrent des **mesures de 2018**. La Lonza a aussi ignoré cette substance pour son projet. «Pourtant, lors des travaux de la paroi, ces substances dangereuses sont pertinentes pour la protection du travail, la protection de l'air et des eaux, l'élimination du matériau d'excavation», déclare Martin Forter, directeur des MfE et expert en site contaminé.

Renoncement au recours

Lors de nos échanges avec la Lonza, nous percevons une certaine ouverture d'esprit face à nos critiques. Malgré, selon nous, les négligences considérables de la Lonza, nous renonçons alors à réaliser un recours contre le projet de paroi. Mais nous allons continuer à accompagner la planification et la construction de la paroi avec un regard critique. Ce faisant, nous allons particulièrement veiller à ce que la Lonza accueille nos critiques et adapte le projet en conséquence. Dans le cas contraire, nous allons probablement devoir engager des poursuites judiciaires pour des projets de constructions ultérieurs.

Les MfE, OGUV, Pro Natura et WWF exigent en outre:

- des rapports complets détaillés sur la gestion du matériau d'excavation, en particulier sur le traitement des eaux usées polluées
- un concept détaillé sur la gestion de la pureté de l'air, notamment pour empêcher la pollution de l'air par des substances cancérogènes
- la recherche systématique d'o-tolidine, de 2,2'-benzidine et de ses produits de dégradation¹.
- Un concept pour les accidents majeurs afin de protéger les êtres humains et l'environnement pendant la phase de construction.

Contact

Dr Martin Forter, géographe, expert en sites contaminés et directeur des MfE	061 691 55 83
Sonja Oesch, thèse de master en technique et gestion environnementale HES de la Suisse du Nord-Ouest ; membre du directoire d'OGUV	079 353 01 19
Prof. dr Walter Wildi, géologue et expert en sites contaminés	079 310 00 39
Bernhard Aufderegg, docteur en médecine, Président des MfE	079 639 00 40
Angela Escher, directrice du WWF Haut-Valais	079 178 95 79
Ralph Manz, directeur régional de Pro Natura Haut-Valais	079 570 55 44

¹ Par benzidine, nous voulons dire 4,4'-benzidine.